

2024

4

Bimestriel

# L'Ami de Tous

Vie et nouvelles du Vihiersois-Haut-Layon

ISSN : 1249-7029

Juillet - Août

78<sup>ème</sup> année

3.00€



POURSUIVRE la ROUTE

SOMMAIRE

- Enfin les vacances !
- Pèlerin, pèlerinage.
- En été prendre le temps de s'asseoir.
- Du don à la greffe : un acte d'amour.



*Poursuivre la route...* Tel est le thème que nous avons choisi pour ce numéro.

Voilà qui peut être plus ou moins facile selon les circonstances. Lorsqu'un deuil nous touche de près, pas évident de *poursuivre sa route* sans son conjoint, sans un enfant ou un petit-enfant, sans sa maman ou son papa, sans un membre de sa fratrie, sans un ami, sans un voisin...

Il y a aussi la maladie qui peut être vécue comme un deuil car elle apporte obligatoirement de l'isolement, de la solitude, de la souffrance pour la personne malade mais aussi pour son entourage. Une amie, en soin suite à un cancer, me disait dernièrement : *Tu sais Marylène devant la maladie, même avec plein de gens autour de toi, tu es SEULE !*

Et puis il y a les changements de poste : c'est le cas en cette période pour beaucoup d'enseignants. Il y est fait allusion dans les articles sur nos écoles... Merci à Adélaïde PEZOT, directrice de l'école du Voide, qui nous a partagé ses sentiments au moment de son départ.

C'est difficile de quitter un endroit que l'on connaît bien et surtout des personnes que l'on aime et qui nous aiment. Aller vers l'inconnu est source d'anxiété mais en même temps c'est une grande richesse : on rencontre de nouvelles personnes, on découvre de nouvelles manières de faire, on s'enrichit !

Roger LETHEUILLE, curé de la paroisse Saint Hilaire en Vihiersois, nous fait part de son départ et nous en explique les raisons. On sent qu'il est heureux de partir dans un endroit qu'il connaît déjà : c'est rassurant ! Nous lui souhaitons de vivre de belles années dans la campagne du Baugeois. Les sentiers forestiers y sont nombreux et beaux : de belles balades en perspective !

Noëlle DAVID, dans la page patrimoine, nous donne envie d'aller flâner dans les petites rues de Passavant sur Layon : l'été est propice à cela.

L'été, c'est aussi le moment de prendre son temps pour faire des choses que l'on n'a pas l'habitude de faire : pèleriner vers un sanctuaire petit ou grand (dans notre région nous avons beaucoup de petites chapelles cachées au fond de la campagne et néanmoins très jolies), s'asseoir pour ne rien faire ou peut-être pour réfléchir à des choses essentielles : lisez l'article page 9...

Quoi qu'il en soit et quelles que soient vos envies mes amis, je vous souhaite de passer un bel été et du bon temps avec L'Ami de Tous !



## En été, prendre le temps de s'asseoir



Quand des fiancés se préparent au mariage religieux, quand des jeunes parents demandent le baptême pour leur enfant, il leur arrive de dire : *Cela nous donne le temps de réfléchir*. Au-delà même donc du choix à faire, il s'agit de s'arrêter un peu.

Il suffit de sortir dans la rue pour voir des personnes courir à leur travail, courir pour conduire leurs enfants à l'école, tout en téléphonant ou en consultant leur smartphone. Les mercredis ne sont pas plus calmes, enfants et adolescents courant d'une activité à l'autre. Il n'est pas rare non plus que chacun soit à table avec son téléphone portable si on n'y prend pas garde.

L'été peut être l'occasion de s'arrêter. Tel ou tel mouvement catholique invite les époux à prendre le temps nécessaire pour parler ensemble, tranquillement, parfois avec l'accord des grands parents qui gardent les enfants. C'est une bonne initiative tout comme celle de se débrancher de son travail. Il n'est pas très sain pour des responsables d'entreprises de solliciter leurs collaborateurs à n'importe quel moment et pas plus sain pour les salariés d'accepter cette emprise sur leur vie privée.

S'asseoir, dans cet été, ce peut être aussi prendre le temps de prier, de lire une page d'Évangile et même, au lieu de visiter une église au pas de charge, de s'asseoir un peu, ne serait-ce que pour un temps de silence.



La société d'aujourd'hui se veut de communication, mais elle peut conduire à un grand isolement. *L'été est aussi le temps de refaire famille, de retrouver des amis, le temps d'une relation simple et apaisée avec les uns et les autres*. Prendre le temps semble un luxe, mais c'est vraiment indispensable aujourd'hui.

Yves GUIOCHET



# Du don à la greffe : un acte d'amour !

*L'acte médical de la transplantation rend possible le don de soi du donateur, ce don sincère de soi-même qui exprime cet appel à l'amour et à la communion qui nous constitue.*

Saint Jean-Paul II

**Pierre interroge sa grand-mère :**

**Mamie, quand papy Georges est parti au ciel, tu as dit : Il a encore donné quelque chose de lui pour permettre à d'autres de vivre. C'était quoi ?**

Ah oui, je vais t'expliquer. Papy, tu le sais, était un homme merveilleux, généreux et qui aimait la vie. Après son accident, les médecins n'ont pas pu le sauver, son cœur était trop fatigué, mais il avait d'autres organes en bonne santé. Alors, on est venu me demander, délicatement, si nous acceptions de les donner. Papy n'avait pas écrit qu'il participerait aux dons d'organes car la loi permet de prélever sans le consentement si le contraire n'est pas écrit. Mais les soignants sont très prévenants et ils demandent toujours l'avis de la famille.

**Alors tu as accepté ! Mais qu'est-ce qu'il a donné ?**

Plusieurs organes : les poumons, le pancréas, des fragments de peau et la cornée. Tout ce qui était possible et qui correspondait aux potentiels receveurs sur l'ensemble du territoire français.

**Mais alors, il a été mis en pièces détachées ?**

Oh, il ne faut pas le penser comme ça : c'était tellement beau de pouvoir sauver plusieurs vies. C'était vraiment dans la volonté de Papy Georges : toute sa vie a été dévouée aux autres, et, à la fin, pouvoir encore servir des personnes en attente, et tu sais c'est difficile et long pour les personnes qui espèrent être greffées, c'était un beau cadeau. Tu dois être très fier de lui !

**Mais, je ne comprends pas : s'il était mort, ses organes aussi, non ?**

Eh bien, ta question est très bonne : après avoir constaté que son cerveau ne pouvait plus définitivement donner de réponse, on a soutenu artificiellement ses poumons et aussi son cœur pour qu'il continue à battre et irriguer les organes afin qu'ils puissent, eux, continuer à vivre.

**Mais comment était son corps après tous ces prélèvements, tu l'as vu ?**

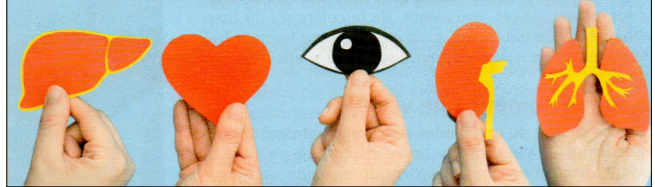
Oui, bien sûr, les chirurgiens ont pris les mêmes précautions que s'ils avaient opéré sur un corps en vie. Ils ont été très scrupuleux et les cicatrices étaient très belles.

**Moi, j'aurais bien aimé le voir !**

Oui, je comprends, mais tu habites loin de l'hôpital où était soigné ton Papy, et il faut aller très vite après la mort, pour que les greffons puissent être transplantés. Ta maman était là et il y avait aussi nos amis Catherine et Anselme.

**22 Juin : Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe**

**POUR OU CONTRE, L'ESSENTIEL C'EST D'EN PARLER !**



**Et on connaît les personnes que Papy a sauvées ?**

Non, ce serait trop difficile en émotion, et puis les personnes pourraient se sentir trop redevables : il vaut mieux garder la gratuité complète. L'essentiel est de faire vivre !

**Quand même, si c'est si important, on pourrait faire quelque chose !**

Tu as raison. On va réfléchir ensemble à faire une cérémonie de reconnaissance pour remercier Papy et prier pour ceux qui ont reçu les greffes.

*C'est chouette de donner par-delà la mort : moi, je ferai pareil !*

Marie-Claire TAUBREGAS

*Aller à l'hôpital est souvent inquiétant mais il est bon de connaître les droits que la loi confère à chacun et qui peut aider à leur mise en œuvre dans ce milieu pas très familier.*

**Les directives anticipées** permettent à chacun d'entre nous d'exprimer ses volontés pour ce qui concerne les traitements ou actes médicaux que notre état de santé pourrait exiger : oui ou non, souhaiterions-nous en bénéficier, s'il arrive que l'on ne puisse plus communiquer en cas d'accident ou maladie grave... Quelle fin de vie voulons-nous : poursuivre, limiter, arrêter ou refuser toutes interventions et traitements médicaux ?

Ecrire clairement **ses directives anticipées**, permet à chacun de continuer sa vie de façon apaisée tout en sachant que rien ne sera fait contre sa volonté si sa santé est défaillante ; par ailleurs, il est apaisant de savoir son entourage libéré d'avoir à prendre des décisions qui, pour les proches, pourraient être bien douloureuses. Pour les rédiger après mûre réflexion, il suffit de le faire sur papier libre, daté et signé que l'on peut garder sur soi avec ses papiers d'identité ; on peut aussi les confier à son médecin, à un soignant pour prendre place dans le dossier médical ; ou bien à sa personne de confiance, à sa famille (ce qui peut être l'occasion d'ouvrir le dialogue souvent difficile).

Ne laissons pas le temps passer sans penser à cette importante démarche exigeant une réflexion approfondie qui a autant, si ce n'est même plus, d'importance que le testament attesté par le notaire !

Marie-Paule RABEZ